

16 Provinces

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Education

Les problèmes du secteur exposés au gouverneur

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

LE gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, a échangé le 19 octobre dernier à son cabinet avec le directeur d'Académie provinciale (DAP), Yves-Landry Mouketou Mouketou. Ce dernier était accompagné des proviseurs des lycées Jean-Jacques Boucavel, Saint Gabriel, Val Marie, Marc Divingou et du principal du Collège d'enseignement secondaire Albert Martin Samba. Cette réunion entraine dans le cadre d'une série de rencontres entreprises par la nouvelle autorité provinciale avec l'ensemble des administrations locales depuis sa prise de fonction il y a quelques semaines. Au menu de cette entrevue, les problèmes de l'éducation.

Le DAP a alors expliqué les raisons pour lesquelles la rentrée des classes est intervenue avec du retard dans les écoles primaires et secondaires. Un retard dû, selon lui, à la rétention des élèves par leurs parents, pour des raisons inavouées. D'autant que, a-t-il rappelé au gouverneur, le calendrier scolaire n'avait pas été changé par la tutelle.

Il en a voulu pour preuve le fait que, dès le 17 septembre, date de la rentrée scolaire, directeurs d'écoles, principaux et proviseurs étaient présents à leurs postes respectifs pour procéder aux inscriptions et réinscriptions. Et qu'au moment de rencontrer l'autorité provinciale, le nombre



Le nouveau gouverneur de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, s'est entretenu avec le DAP...

d'enseignants tournerait autour de 80% des effectifs, pour quelques élèves seulement qui commencent à regagner les salles de classes. Mais faute pour eux d'intégrer leurs établissements respectifs dans les délais, les absents s'exposent aux sanctions prévues par la législation scolaire, a prévenu M. Mouketou.

Il a, par ailleurs, informé le gouverneur de l'incompréhension née d'une partie des parents d'élèves, son administration et les établissements publics secondaires au sujet de l'uniforme. Il se trouve que la commercialisation dudit uniforme se fait chez un fournisseur avec qui le DAP s'était convenu sur la norme qualité/prix. Ainsi, l'achat se fait en dehors des établissements à l'aide d'une fiche-circuit chez ce couturier ayant revu le prix de la tenue à la baisse, passant de 24 000 à 13 000 francs.

« Notre rôle est pédagogique en ce qui concerne l'uni-

forme à l'école qui est un milieu normé. Les tissus doivent être de qualité et bénéfiques aux élèves. Notre devoir est d'habiller convenablement et proprement les élèves, de sorte que les uniformes reviennent à moindre coût aux parents d'élèves. L'uniforme scolaire et le logo sont des biens de l'Etat », a-t-il expliqué.

L'année dernière, a rappelé M. Mouketou-Mouketou, les établissements scolaires ont connu des violences ayant entraîné la mort d'un élève au lycée Jean-Jacques Boucavel. Une situation malheureuse causée par des jeunes désœuvrés habillés en « tenue » du lycée, qui s'y étaient introduits frauduleusement. « Il suffisait pour ces derniers de porter un bleu-blanc quelconque pour se prévaloir élèves et troubler la quiétude des apprenants inscrits régulièrement. Alors, il fallait mettre un terme à l'anarchie », a estimé le DAP. D'ailleurs, une campagne d'information et de sensibi-

lisation aux violences en milieu scolaire et aux dangers liés à la consommation de stupéfiants, dont le fameux Tramadol (Kobolo), avait été menée par ses services, l'ancien gouverneur et le parquet de Mouila, etc.

MAUVAISES PRATIQUES. Répondant à ses hôtes, Benjamin Banguébe Mayoubi a salué cette première prise de contact, avant de relever la confusion entretenue par les politiques tirant la couverture de leur côté et une bonne partie des enseignants impliqués dans les élections législatives et locales. « Nous allons vers la fin. Alors, vivement que cela se termine, car tout le monde a trouvé l'astuce de s'absenter. Ce n'est qu'une question d'heures et nous allons retrouver nos équilibres dans toutes les administrations », a dit le nouveau patron de la province.

Il a, toutefois, déploré l'attitude adoptée par les parents d'élèves visant à garder par devers eux, les



... en présence des chefs d'établissements secondaires de Mouila.

enfants sous un prétexte inavoué. Que des enseignants d'une part, les parents et les élèves d'autre part, cessent de ralentir le cours normal du début des classes, sous la fallacieuse raison des élections ou tout autre alibi, a-t-il lancé.

Pour ce qui est de l'uniforme, il s'est fait l'écho de rassurer ses interlocuteurs contre les multiples interprétations et autres positions prises par quelques parents et certains commerçants. L'esprit véreux de ces derniers grève dangereusement les économies des parents qui, pour la plupart, sont démunis et qu'on veut d'ailleurs aider. Même si certains parents, a regretté le gouverneur, ont quelque peu démissionné de leur mission.

« En tant que chef de l'administration provinciale, nous sommes en mission et devons nous serrer les coudes. Vous pouvez donc compter sur moi, car je ne peux pas livrer un fonctionnaire. Rassurez-vous, nous sommes embar-

qués dans un même bateau au service de l'Etat », a laissé entendre M. Banguébe Mayoubi. Promettant de recevoir, très prochainement, les communautés étrangères pour débattre, entre autres, du sujet évoqué, ces dernières ayant acquis jusque-là, sans trop savoir par quelle gymnastique, le monopole de la fourniture des uniformes scolaires. Abordant le volet des mutations des enseignants dont la plupart ont refusé d'aller servir dans leurs nouveaux postes d'affectation, le gouverneur a instruit le DAP de tout mettre en œuvre pour que la sérénité revienne dans le secteur de l'éducation. D'autant plus que nombre de ces personnels justifient leur refus par des raisons pour le moins fallacieuses. La réalité étant qu'ils s'étaient déjà familiarisés avec de mauvaises pratiques : trafic de notes en contrepartie d'argent et autres propositions, activités extra-scolaires, irrégularité aux cours, etc.

Woleu-Ntem/Département du Haut-Ntem/Minvoul/Education/Projet de réhabilitation des établissements scolaires

Neuf écoles primaires en voie d'achèvement

PME

Minvoul/Gabon

L'IMPORTANT projet de construction et de réfection de plus de 400 établissements scolaires du pré-primaire, du primaire et du secondaire, annoncé par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors de son discours à la Nation du 31 décembre 2017, se poursuit dans plusieurs localités du pays.

C'est le cas dans le département du Haut-Ntem à Minvoul, où neuf écoles primaires subissent, en ce moment, une véritable cure de jouvence. Les travaux sont réalisés par la Société Duhamel construction Gabon (SDCG-BTP Sarl), une entreprise gabo-



Une école déjà prête à accueillir ses occupants...

naise qui a la lourde charge de réhabiliter les neuf écoles préalablement recensées par les responsables du ministère de l'Education nationale. Ces établissements sont regroupés en deux lots. Le premier est composé des

écoles de Minvoul, Ebo-mané, Andogassi, Akok, Belfort. Le second lot, quant à lui, regroupe celle de Bolossoville, Momo, Centre-ville et Ayeguening. Les travaux de cet important projet gouvernemental ont été lancés le 28 août



... pendant que les travaux réalisés sur d'autres sont en voie d'achèvement.

2018 par la société adjudicataire du marché. Leur durée était, en principe, de neuf mois, compte tenu de l'urgence de la rentrée des classes pour l'année scolaire en cours. Mais, « au regard des difficultés financières que traverse l'Etat, la

SDCG-BTP, avec le soutien de ses partenaires financiers dont la Banque commerciale, a préfinancé le début d'exécution des travaux, qui sont déjà presque tous en voie d'achèvement », a indiqué récemment à l'Union, le

président directeur général de SDCG-BTP, Jean Duhamel Youmba.

Ce dernier précise que le chantier est déjà exécuté à 95% dans le premier lot, et à 80% dans le second. Selon le chef de chantier, le travail à effectuer consistait, entre autres, à la démolition et au remplacement des toitures, au crépissage des murs, à la pose de la chape du sol, la peinture intérieure et extérieure, la réfection des plafonds, au remplacement des portes et des fenêtres en bois dur et à la construction de nouvelles latrines.

C'est dire que les élèves de ces établissements en chantier vont encore patienter quelques semaines, avant de regagner leurs salles de classe.